

Gestion et entretien des gagnages

Les analyses de sols

Cet article est le premier d'une série destinée à refaire le point sur la gestion et l'entretien des gagnages, principalement les gagnages herbeux destinés au grand gibier.

De nombreux gagnages herbeux ou cultures à gibier sont installés sur le territoire wallon. Cependant, il n'est pas rare de constater que leur entretien laisse parfois à désirer, et notamment en matière de fertilisation et de maintien de la fertilité du sol. Pourtant, ce dernier est un capital à préserver impérativement. Il est à la base de toutes les productions végétales.

Mais quels intérêts pour la gestion des gagnages ?

L'installation des gagnages est une étape importante qui doit être mûrement réfléchie (exposition, taille, emplacement, autorisations...) et qui doit être réalisée avec le plus grand soin vu l'investissement qu'elle représente. Pourtant, il n'est pas rare de rencontrer des gagnages qui ne répondent plus aux attentes initiales. Plusieurs facteurs peuvent intervenir comme la fréquence et l'intensité des boutis de sangliers, un moindre ensoleillement dû à la croissance des arbres... Mais surtout à cause de négligences liées au maintien de la fertilité du sol.



Afin de maintenir cette fertilité, il est important de faire un bilan. Celui-ci est réalisé grâce aux analyses de sols. Celles-ci permettent de mieux valoriser l'argent consacré à la fertilisation et aux amendements. Généralement, c'est l'analyse des éléments minéraux contenus dans le sol qui est demandée (pH, carbone et éléments minéraux du sol). Ces valeurs fluctuent dans le temps. Il est donc intéressant de réaliser des analyses tous les 3 à 4 ans afin de réaliser un suivi de l'évolution du sol. Les différents paramètres les plus importants sont repris ci-dessous.

- Les pH donnent une indication sur l'état de l'acidité du sol. Il en existe deux types ; le pH_{eau} et le pH_{KCl} . Le premier est celui classiquement utilisé lorsque l'on parle de pH ; il peut varier légèrement en fonction des conditions climatiques. Le pH_{KCl} donne quant à lui l'acidité d'échange. Il est donc toujours plus bas que le pH_{eau} mais plus stable vis-à-vis des conditions climatiques. Plusieurs phénomènes naturels créent une acidification du sol si la roche mère n'est pas de nature calcaire. Cependant, celle-ci doit être maîtrisée afin de permettre le maintien d'une structure et de la fertilité optimale du sol. L'objectif n'est certainement pas d'atteindre un pH neutre (7) mais de garder un pH_{eau} proche de 6 à 6.2 pour les gagnages herbeux ou les cultures à gibier.
- Le Carbone (C) oxydable ou carbone organique total (COT), permet de déterminer la quantité de matière organique présente dans les sols. Le carbone organique total ainsi que l'azote (N) total interviennent au niveau du rapport C/N. Ce rapport est un indicateur de la capacité de décomposition des matières organiques et permet également de connaître la quantité d'humus présente dans le sol.
- L'humus désigne des substances organiques variées qui résultent de l'évolution des matières organiques. Le taux d'humus conseillé est compris entre 4 et 6 %.
- Le dosage des éléments minéraux majeurs, à savoir le phosphore, le potassium, le calcium, le magnésium et le sodium ainsi que les oligo-éléments tente d'approcher au mieux la quantité d'éléments minéraux qui pourra être effectivement prélevée par les plantes.

Sur base de ces paramètres, un conseil de fertilisation sera émis. Une fertilisation équilibrée, sans excès et respectueuse du milieu naturel, permettra une nutrition optimale et un équilibre du couvert végétal et par conséquent une production correcte. Les aspects liés aux amendements et à la fertilisation seront abordés dans un autre article.

Comment réaliser une analyse ?

Depuis plusieurs décennies, de nombreux outils ont été mis en place pour aider les acteurs du monde rural (agriculteurs, forestiers, pépiniéristes, chasseurs, particuliers...) dans leur mode de gestion du sol. Toutes les personnes qui souhaitent analyser leur terre peuvent demander les services du Centre de Michamps ou d'autres laboratoires du réseau REQUASUD, soit par téléphone, soit directement via le portail REQUACARTO de REQUASUD (<https://www.cra.wallonie.be/fr/le-portail-requacarto>).

Elles ont également la possibilité de réaliser le prélèvement elles-mêmes ou de demander le passage d'un technicien qui réalisera le travail afin de s'assurer que l'échantillonnage soit réalisé de manière optimale.

Il est indispensable de garantir la représentativité de l'échantillon car une erreur d'échantillonnage conduira à une interprétation erronée des résultats et donc à des conseils inadaptés. Il faut bien garder à l'esprit que pour réaliser les analyses en laboratoire, quelques grammes de terre devront être représentatifs de plusieurs milliers de tonnes de terre présentes sur un hectare. L'importance de ce point est bien trop souvent sous-estimée et constitue une source de variation pouvant entraîner des erreurs plus ou moins importantes.

Les étapes de la prise d'échantillon

- Observer la parcelle et les types de sols qui la composent. Si elle est homogène, faire 1 seul échantillon pour la parcelle. Si elle ne l'est pas, faire 1 échantillon par zone de composition identique ;
- Rassembler les renseignements de la parcelle : surface, nom, type de sol, coordonnées du demandeur, région, culture précédente et à venir... un exemple de fiche de renseignements à compléter est disponible sur le site www.centredemichamps.be, dans l'onglet « ANALYSES » ;
- Se munir d'une sonde (disponible au Centre de Michamps), d'un seau et d'un grattoir ;
- Régler la sonde sur 15 pour une prairie permanente ou 20 cm pour les autres sols ;
- Parcourir la parcelle en faisant des W successifs ou de façon aléatoire et en prélevant une carotte de terre tous les 30 pas environ ;
- Il faut compter au moins 20 prises de terre à différents endroits par parcelle. Ces prélèvements seront regroupés pour former un seul échantillon d'environ 500 à 800 gr de terre au total ;
- Vider la terre récoltée dans un sachet plastique propre et l'emporter au centre d'analyse. Si l'échantillon n'est pas rapidement analysé, conserver le sachet ouvert afin de laisser sécher la terre.



Remarques : certaines zones ne doivent pas être échantillonnées comme : les entrées de parcelle ou lieu piétiné, les bordures, sous les arbres et haies, près des abreuvoirs, près d'un ruisseau, dans une bouse, dans un fond marécageux, dans une taupinière, sur un ancien lieu de stockage ou fumier...

Les échantillons peuvent être réalisés tout au long de l'année. Il est préférable d'analyser une même parcelle tous les 3-4 ans, toujours à la même période de l'année. Il faut éviter de prélever au moins 2 mois après un épandage d'engrais. Il faut également éviter de prélever un sol gorgé d'eau, enneigé, gelé ou trop sec.

Parcours de l'échantillon au laboratoire

Arrivé au laboratoire, l'échantillon est identifié, numéroté et encodé dans la base de données avec les informations nécessaires. Ces informations concernent notamment la profondeur d'échantillonnage, le type de sol, l'occupation du sol, le précédent cultural et la culture future. L'échantillon frais est tamisé grossièrement puis placé dans une étuve à 35°C afin de le sécher. Une fois sec, il sera tamisé finement pour être débarrassé des débris pierreux et organiques. Une partie de l'échantillon est mis en solution afin de déterminer le pH, c'est-à-dire l'acidité du sol. Deux pH sont utilisés : le pH eau, celui classiquement utilisé par les agriculteurs, et le pH KCl. Le carbone permet de connaître la quantité de matière organique contenue dans le sol, c'est-à-dire l'humus.

Les éléments minéraux majeurs (P, K, Ca, Mg et Na) sont extraits. Ce principe d'extraction quantifie les éléments minéraux disponibles pour les plantes. La teneur de ceux-ci est déterminée par spectrométrie d'absorption. Seule la teneur en phosphore est obtenue par colorimétrie. Les résultats obtenus sont encodés et un bulletin d'analyse est généré à partir de ces données. Un conseil de fertilisation adapté accompagne chaque bulletin.

Sébastien Crémer et Louise Sevrin
ASBL Centre de Michamps
Sébastien Crémer – 0498 / 73 73 67
sebastien.cremer@uclouvain.be